



AMERIQUE/PEROU - Prise de position de la Conférence épiscopale à propos de la loi universitaire : « pour un débat participatif et technique »

Lima (Agence Fides) – La Conférence épiscopale appelle de ses vœux « un débat participatif et technique ayant pour but de considérer les Universités comme des espaces dans lesquels garantir la croissance et la réalisation humaine mais dans le respect de leur autonomie et des autres droits et garanties reconnus par notre Constitution. Elle réaffirme par ailleurs son intention de contribuer à ce débat » : telle est l'exhortation de la Conférence épiscopale péruvienne à propos de la réforme du système universitaire dans le pays, dont le texte a été envoyé à l'Agence Fides.

Les Evêques péruviens, réunis dans le cadre de leur 103ème Assemblée ordinaire, ont voulu s'exprimer à ce sujet dans la mesure où le projet de loi universitaire implique une grande partie de la jeunesse du pays. En outre, l'Eglise catholique a non seulement « participé activement à la naissance des Universités » mais « depuis plus de quatre siècles et jusqu'à nos jours, elle est engagée en faveur de la formation intégrale de millions de péruviens dans les écoles, les instituts d'enseignement secondaire et les Universités sur l'ensemble du territoire péruvien », ainsi que l'on peut le lire dans le communiqué. Le Pérou est la nation d'Amérique latine qui compte le plus grand nombre d'Universités, lesquelles accueillent de nombreux étudiants provenant également d'autres nations. Le projet de nouvelle loi universitaire devrait être discuté par le Parlement en mars. Parmi les nouveautés se trouve un des points controversés à savoir la création d'une « Superintendencia Nacional de Educacion Universitaria » (littéralement surintendance nationale d'éducation universitaire) qui constituerait le référent obligé de l'ensemble des Universités sachant que l'institution en question se trouverait sous la coupe du gouvernement en place. La proposition a provoqué la réaction de groupes politiques et universitaires qui la considèrent comme une violation de l'autonomie politique, administrative et académique de chaque centre. La Fédération des Etudiants du Pérou a demandé à ce que la discussion du projet soit reportée afin de préciser le projet au travers d'une confrontation avec les directs intéressés attendu que ces derniers n'ont pour l'heure pas été impliqués. (CE) (Agence Fides 19/02/2014)